

# LA LETTRE D'INFORMATION DU PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL DU PAYS DES VOSGES SAÔNOISES



## DÉFI CLASS'ENERGIE

En complément du défi Familles à énergie positive proposé depuis 2013 au grand public, le Pays des Vosges Saônoises organise le défi Class'Énergie depuis la rentrée scolaire 2016-2017. Le but : réduire les consommations d'énergie et d'eau d'une école en associant les élèves, l'équipe enseignante, les agents en charge de l'entretien et du ménage,...

L'animation du défi est réalisée conjointement par le Pays et la Maison de la Nature des Vosges Saônoises. Un guide des écogestes est distribué à toutes les écoles en début de défi, des interventions sur l'énergie sont réalisées par les animateurs de la MNVS et un site internet est mis en place afin de suivre les consommations d'énergie. Des propositions d'activités liées à l'énergie sont également mises à disposition des enseignants, libre à eux ensuite de les mettre en pratique avec leurs classes.

Une invitation à participer au défi a été lancée au printemps 2016 et trois écoles ont manifesté un intérêt pour cette action : l'école Les Fougères de Fougerolles, l'école Jules Ferry de Lure et l'école de Saint-Barthélemy. A Fougerolles par exemple, les « élèves colibris » (c'est leur nom d'équipe) de Mme Marboutie ont mis en place une charte, réalisé des panneaux de sensibilisation aux économies d'énergie pour les autres élèves de l'école, désigné des éco-délégués chargés de veiller à la bonne application des éco-gestes, ... Au final, leurs efforts ont permis de générer 9% d'économie d'énergie soit 26 000 kWh économisés annuellement et un peu plus de 3% d'économie d'eau !

**Le défi sera organisé à nouveau durant l'année scolaire 2017-2018. S'il vous semble intéressant que votre école prenne part à ce défi, n'hésitez pas à en discuter avec l'équipe pédagogique et à contacter le Pays des Vosges Saônoises qui organise le défi (voir coordonnées en page 2).**



Exemples de panneaux de sensibilisation réalisés par les élèves



Remise d'un diplôme aux deux classes de l'école de Fougerolles ayant activement participé au défi (mai 2017)

# AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI : COUP DE BOOST EN 2017-2018

Vous souhaitez rénover vos bâtiments publics ? 2017 est une année propice.

En effet, deux programmes devraient vous aider à réaliser vos travaux sur les 18 prochains mois.

## ► CEE-TEPCV, une nouvelle manne de 1,6 million d'euros pour le territoire !

Grâce à la labellisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) du Pays des Vosges Saônoises, un nouveau dispositif de Certificat d'Economie d'Énergie (CEE) est entré en vigueur récemment. Ce dispositif permet, grâce à un mode de calcul plus avantageux que le mode de calcul classique, d'augmenter le volume des économies d'énergie généré par vos travaux et ainsi d'obtenir une prime énergie conséquente. **Concrètement, la liste des travaux ci-dessous permet d'obtenir une prime allant jusqu'à 100% du montant de la facture (fourniture et pose du matériel uniquement) !**

Qu'est-ce que les Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) ?

Les CEE sont des primes versées par les fournisseurs d'énergie afin de prouver leur rôle actif et incitatif dans la promotion des économies d'énergie.

Deux conditions à ce dispositif : **les travaux devront être achevés et acquittés au plus tard au 31 décembre 2018** et le volume maximal de CEE à l'échelle du Pays des Vosges Saônoises est limité à 400 000 MWh.

Un partenariat a été réalisé avec le SIED 70 et les autres lauréats TEPCV en Haute-Saône afin de regrouper les enveloppes de CEE et obtenir le tarif de rachat le plus avantageux. **D'après les discussions engagées entre le SIED 70 et certains fournisseurs d'énergie, un tarif de 4€/MWh cumac est envisageable, ce qui représenterait une enveloppe de 1,6 million d'euros de prime énergie reversée aux communes et communautés de communes du Pays !**

Les opérations éligibles au dispositif de CEE-TEPCV sont les suivantes :

- **Isolation** : combles, toitures, murs, planchers ou toitures terrasses.
- **Menuiseries** : remplacement de fenêtres ou portes-fenêtres complètes avec vitrage isolant.
- **Production de chaleur** : installation de chauffe-eau solaire collectif, de chaudières collectives haute performance énergétique ou de pompes à chaleur de type air/eau ou eau/eau.
- **Eclairage public** : rénovation de l'éclairage public, installation d'horloges astronomiques, de systèmes de régulation de tension, de maîtrise de la puissance ou de variation de la puissance
- **Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur**

## ► Programme Effilogis : un dispositif renforcé pour l'année 2017

Les appels à projets 2017 du programme Effilogis ont été publiés en mai 2017.

Le niveau de performance énergétique visé est toujours le niveau BBC-Rénovation ou le niveau BBC-Performance mais il y a deux nouveautés pour les collectivités :

- les taux d'aide ont augmenté, passant à 20% ou 30% selon le niveau de performance énergétique du bâtiment (contre 15% avant)
- les plafonds d'aide ont également augmenté et sont aujourd'hui fixés à 50 000€ ou 100 000€ au lieu de 20 000€ à 80 000€.

Qu'est-ce que le programme Effilogis ?

Il s'agit du programme d'aide à la rénovation énergétique du bâti (public ou privé) géré par la Région Bourgogne Franche-Comté et l'ADEME.

Des aides de 30% à 50% existent également pour les phases de programmation et de maîtrise d'œuvre et un accompagnement technique est apporté par la Région afin de garantir l'atteinte du niveau BBC.

Plus d'informations sur ces programmes :

✉ [planclimat@pays-vosges-saonoises.fr](mailto:planclimat@pays-vosges-saonoises.fr)

☎ 03.84.30.10.11



# BILAN DES 8 MOIS D'ACTION DES « AMBASSADRICES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE »

Du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 31 mai 2017, deux volontaires en service civique sont venues renforcer la mission Plan Climat Energie Territorial du Pays des Vosges Saônoises. Ainsi, Fanny et Cécile, véritables « ambassadrices des économies d'énergie », ont relayé les actions du Plan Climat au plus près des habitants, des scolaires et des élus. Zoom sur deux de leurs actions.

## ► Distribution de 4 000 ampoules LED auprès de publics précaires

Grâce à la reconnaissance TEPCV, et grâce au partenariat passé au niveau national entre le Ministère de l'écologie et EDF, 4 000 ampoules LED ont été gratuitement mises à disposition du Pays des Vosges Saônoises.

Ces 4 000 ampoules ont été distribuées prioritairement aux personnes âgées ainsi qu'à des familles en situation de précarité, le but étant de faire faire des économies aux personnes qui en ont le plus besoin ou qui sont éloignées de cette technologie. La distribution s'est effectuée de différentes manières :

- **Via les mairies volontaires** : intégration d'un lot d'ampoules LED dans le colis des aînés distribués en fin d'année ; distribution en direct auprès de bénéficiaires identifiés par la Mairie.
- **Via les associations** : distribution par les Restos du cœur, la croix rouge ou des associations d'aînés (ex : association « La riante vallée » à Raddon-et-Chapendu).
- **Via des animations** auprès des CCAS volontaires, maison des solidarités, foyers logements ou lors de la foire de St-Loup-sur-Semouse où le Pays y tenait un stand sur les économies d'énergie.



Le stand du Pays lors de la foire de St-Loup-sur-Semouse en avril 2017

Communauté de communes	Nb d'ampoules distribuées
CC du Pays de Lure	1 434
CC du Pays de Luxeuil	760
CC de la Haute Comté	730
CC du Pays de Villersexel	480
CC des Mille Etangs	200
CC de la Haute Vallée de l'Ognon	194
CC Rahin et Chérimont (la CCRC, en tant que co-lauréat TEPCV, a bénéficié de 2000 ampoules de son côté)	100
Défi Familles à énergie positive	102



Intervention de Fanny auprès d'élèves à Luxeuil-les-Bains

## ► Interventions dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-scolaires (NAP)

Sensibiliser la nouvelle génération aux thématiques énergie-climat est un enjeu majeur pour la lutte contre le changement climatique. Nos deux ambassadrices des économies d'énergie ont ainsi effectué des interventions dans le cadre des nouvelles activités péri-scolaires auprès d'écoles volontaires à Lure et Luxeuil-les-Bains. 42 élèves ont été sensibilisés lors de 5 séances auprès d'élèves de cycle 1 (école maternelle) et de 6 séances auprès d'élèves de cycle 3 (CM1-CM2).

# RETOUR SUR...

## LE VOYAGE D'ÉTUDE SUR L'URBANISME DURABLE

Dans le cadre de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (PLUI, SCOT) et de la mise en œuvre de leurs Plans Climat Energie Territoriaux respectifs, le Pays des Vosges Saônoises, le Pays des 7 Rivières et le Pays de Vesoul-Val de Saône ont travaillé ensemble pour organiser un voyage d'étude sur le thème de l'urbanisme durable à destination des élus des territoires.

Accompagnés par les techniciens des Pays, une quarantaine d'élus ont répondu présents le mercredi 24 mai 2017 pour visiter deux sites témoins dans le Grand Est. L'objectif de cette journée était de montrer que des villages ruraux peuvent, à leur échelle, répondre aux problématiques actuelles de densification à l'intérieur des enveloppes bâties existantes (cœur de village) en proposant des logements adaptés aux besoins de chacun, performants énergétiquement, dans des formes urbaines nouvelles, et en valorisant les ressources locales.

Détails des deux opérations visitées :

- A Preusdorf (Bas-Rhin), deux maisons jumelées en ossature bois ont été réalisées à proximité d'une ancienne usine pétrolifère aujourd'hui abandonnée. Situées en cœur de village, ces constructions permettent à la fois de réutiliser un site en friche, de créer des logements évolutifs à destination des familles, à proximité des commerces et services, et d'utiliser une ressource locale, le bois (hêtre et pin sylvestre en ossature et parement intérieur ; isolation en paille).
- A Combrimont (Vosges), ce sont quatre logements locatifs qui ont été édifiés au sein d'un bâtiment unique. Ces duplex, sous forme de logements individuels groupés, sont également construits en ossature bois, offrent confort et efficacité énergétique (logements qui tendent vers le niveau passif avec seulement 30€/mois de charges de chauffage, eau chaude et ventilation). Cette opération, réalisée par Le Toit Vosgien (bailleur social basé à St-Dié-des-Vosges), permet ainsi à la commune de proposer quatre logements sociaux de qualité qui ont permis d'accueillir des familles et donc de renforcer l'attractivité du village. Preuve du succès de cette opération, le turn-over est très faible et certains locataires sont installés depuis 7 ans !

L'intérêt de ces visites est de montrer que de petites opérations de densification en milieu rural sont possibles. La suite est à inventer pour le développement de nos territoires...



Opération de deux maisons jumelées construites en bois local sur une friche industrielle (Preusdorf)



Opération de quatre logements sociaux en individuel groupé (Combrimont)



Photo du groupe ayant participé au voyage d'étude

AGENDA

**27 au 29 septembre** : rencontres nationales Territoires à énergie positive (TEPOS) à Figeac. 3 jours de débat, ateliers et retours d'expérience sur des thématiques en lien avec la transition énergétique en milieu rural. Un déplacement groupé sera proposé par l'ADEME et la Région.

27



**Pays des Vosges Saônoises**  
15 rue de la Métairie - 70200 Lure  
Tél : 03 84 30 10 11



**DIRECTION RÉGIONALE  
Bourgogne  
Franche-Comté**

Lettre d'information réalisée dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial soutenu par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté